

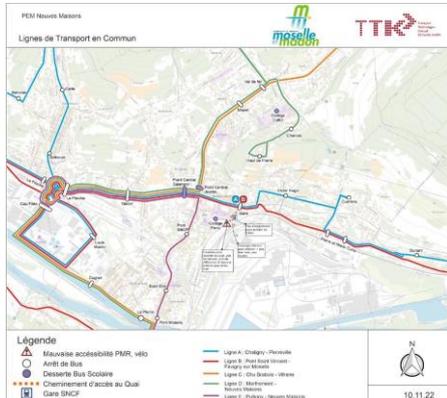
Pôle d'échanges multimodal de Neuves-Maisons

Étude d'aménagement pour la requalification de la gare de Neuves Maisons et la création d'un PEM

Étude de faisabilité

Client : CC Moselle et Madon

Durée : 2022-2023 (en cours)



Lignes de transports en commun

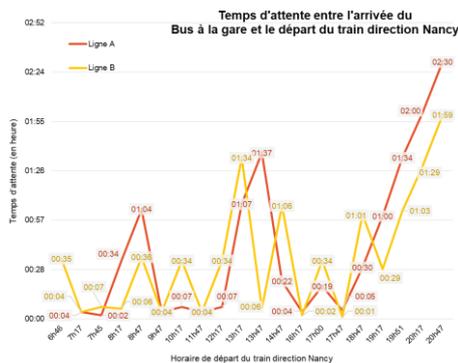


Offre de stationnement automobile à proximité de la halte

La Communauté de Communes Moselle et Madon souhaite étudier la faisabilité d'une requalification de la gare de Neuves Maisons et la création d'un pôle d'échange multimodal dans un contexte où la commune va probablement voir son accessibilité à Nancy améliorée par le projet de redéploiement de la ligne ferroviaire 14, reliant Nancy à Contrexéville.

Le bureau d'étude TTK, accompagné de son partenaire TEST SAS, ont été mandatés pour réaliser cette étude.

L'étude est réalisée dans un contexte contraint pour correspondre au calendrier du programme Petite Ville de demain et pour pouvoir servir de base à l'élaboration du volet mobilité du nouveau PLUi. Des enjeux forts de visibilité, insertion urbaine et amélioration des échanges entre modes sont au cœur de cet aménagement.



Temps d'attente entre l'arrivée du bus à la gare et le départ du train en direction de Nancy



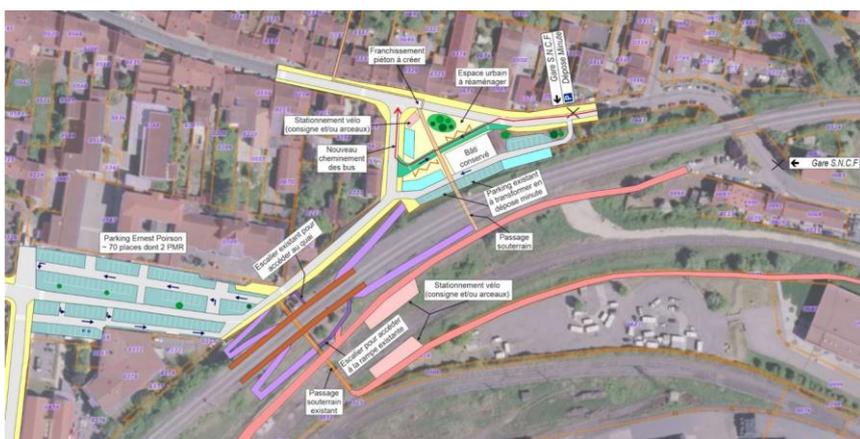
Accessibilité piétonne à la gare

Celle-ci se décompose en 3 phases :

Phase 1 : Diagnostic de la situation actuelle avec notamment la réalisation d'une enquête auprès des usagers de la gare et du centre-ville. Cette phase a permis de dimensionner les besoins du PEM, notamment en termes de stationnements vélos, stationnements de véhicules légers, cheminements piétons, mises aux normes PMR...

Phase 2 : Des orientations d'aménagement ont été proposées suivant les emprises foncières disponibles et les besoins préalablement identifiés. Ces scénarios ont ensuite fait l'objet d'une analyse multicritère avant de retenir le scénario à approfondir.

Phase 3 : L'étude d'aménagement a conduit à la conception de la variante retenue en détail. Cette phase détaille techniquement la répartition des espaces, les liens fonctionnels à créer, l'insertion paysagère et un plan d'organisation global des voies et stationnements, conclue par le bilan chiffré de l'aménagement.



- > Pôle d'échange et réaménagement de l'espace urbain à côté de la RD
- > Démolition des bâtis autour de l'ancienne gare en conservant cette dernière
- > 1 passage souterrain et 4 rampes d'accès
- > Nouveau franchissement piéton à créer
- > 3 emplacements pour stationnement vélo
- > Ajout de places de parking
- > Voie propre bus avec déplacement des arrêts de bus
- > Mise aux normes des quais
- > Pistes cyclables

Exemple de variante d'aménagement proposée